

**FICHE DE SYNTHESE DU COURS**  
**COMMENT EXPLIQUER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DANS LES SOCIETES DEMOCRATIQUES ?**

## INTRODUCTION

La science politique est une science sociale qui s'intéresse au pouvoir politique, à la manière de le conquérir et de l'exercer. Notre étude va porter sur l'engagement politique au sein des régimes démocratiques contemporains, en particulier de notre démocratie française. Pour Abraham Lincoln, 16<sup>ème</sup> président des Etats-Unis, la démocratie correspond au « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Ce régime politique nécessite donc la participation des citoyens par un engagement aux formes et motifs variés. Dans notre démocratie représentative, la conquête du pouvoir se fait par le processus électoral - une manière pacifiée de changer, ou non, de dirigeants. On comprend alors à quel point les évènements du 6 janvier 2021 au Capitole à Washington marquent une crise institutionnelle aux Etats-Unis et combien les régimes démocratiques sont fragiles.

Aussi, dans un premier temps, nous verrons ce que recouvre l'engagement politique, plus particulièrement une diversité de ses formes, acteurs et répertoires d'action. De plus, nous interrogerons sur les logiques de l'engagement qui permettent de dépasser le paradoxe de l'action collective via les incitations sélectives, les rétributions symboliques et les structures des opportunités politiques. D'autre part, notre analyse expliquera les déterminants de l'engagement politique aussi variés que la PCS, le niveau de diplôme, le genre, l'âge et la génération ; avant de comprendre l'évolution des objets de la mobilisation collective au travers de l'étude des Nouveaux Mouvements Sociaux.

**Problématique :** la vie démocratique se limite-t-elle au vote ?

Il s'agit de montrer que l'engagement politique peut prendre des formes variées. L'idée centrale est de montrer que l'engagement politique ne se résume pas à l'engagement dans la politique. Si rejoindre un parti politique ou voter sont bien des formes d'engagement privilégiées, d'autres actions peuvent aussi être interprétées comme telles (y compris des actions qui peuvent sembler plus individuelles, comme la consommation engagée).

### I. QUE RECOUVRE L'ENGAGEMENT POLITIQUE ?

#### A) LA DIVERSITE DES FORMES DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE CITOYEN

##### 1° Les diverses formes de participation politique

Dans l'engagement politique, il existe une participation conventionnelle et une participation non conventionnelle. Les actions collectives non conventionnelles, expressives et contestataires sans illégalité ou violence, qui s'adressent aux détenteurs du pouvoir et sont autonomes par rapport à lui, sont de plus en plus reconnues dans les États démocratiques.

La distinction entre participation politique conventionnelle et non conventionnelle traduit la priorité donnée au vote qui reste la forme de participation politique la plus fréquente → **l'opinion publique a plutôt tendance à délégitimer la participation non conventionnelle.**

L'engagement politique ne se limite pas aux pratiques collectives. Il peut également prendre la forme d'actions plus individualisées.

*Exemples d'engagement politique individualisé : action antipublicitaire, achats de produits issus du commerce équitable, écogestes, marches pour la décroissance, consommation engagée, comme la consommation de produits considérés comme vertueux (ex : les produits biologiques ou ceux issus du commerce équitable, produits responsables respectueux de l'environnement, de l'emploi local), par le boycott de produits, d'entreprises ou de pays dont on considère les pratiques sociales, environnementales, citoyennes ou géopolitiques nocives, par des actions anti-consommation, etc.*

De plus, on distingue **3 types d'acteurs de l'engagement militant** : les partis politiques, les associations et les syndicats. De chacun résulte un engagement respectivement partisan, associatif et syndical.

- **Les partis politiques** : Le militantisme politique prend place notamment au sein des partis politiques → engagement partisan.
- **Les associations** → engagement associatif

- **Les syndicats → engagement syndical**

La France est un pays dans lequel le taux de syndicalisation est relativement faible (9% selon l'OCDE en 2016, bien loin des 67% de salariés suédois syndiqués).

De nouveaux groupements sont par ailleurs spontanés ou non déclarés et les contraintes organisationnelles ou institutionnelles tendent à être rejetées : *exemple lors du Mouvement des Gilets Jaunes.*

## **2° Le développement d'organisations plus informelles**

Si l'engagement partisan, syndical ou associatif représente l'essentiel des possibilités d'engagement politique, on peut néanmoins signaler l'**existence de groupements plus informels**

Leur définition est plus difficile car elles sont des organisations moins codifiées. Les coordinations en font partie. Elles se créent souvent en opposition à une activité syndicale perçue comme très hiérarchique ou soupçonnée de compromission avec le pouvoir politique.

Aussi se développent des **organisations informelles et horizontales**

Comme les **ZAD** (« **Zones A Défendre** ») qui utilisent les zones occupées pour y développer des projets à vocation politique et/ou sociale, avec absence de structuration et ouverture à toute personne souhaitant s'y rendre. Les militants animant une ZAD sont surnommés les « zadistes »

D'autre part, le **mouvement des Gilets jaunes** a été porté par des regroupements informels, notamment via les réseaux sociaux, dans le refus explicite de l'affiliation à une organisation politique ou syndicale ou de la constitution d'une organisation structurée. Ainsi, si une part significative des « Gilets jaunes » est engagée ou s'est engagée dans un parti, un syndicat ou une association (respectivement 17, 32 et 38%), le **mouvement s'est assez largement caractérisé par une aversion à la représentation**.

Enfin, le **mouvement altermondialiste** constitue un vaste rassemblement d'individus et d'organisations mobilisés contre la mondialisation libérale et ses conséquences négatives (financiarisation de l'économie mondiale, montée des inégalités, endettement des pays pauvres, injustice sociale, dégradations environnementales, atteintes à la démocratie...). Ses composantes sont très diverses (associations environnementales, de défense des droits de l'homme, de solidarité internationale, ONG, syndicats, partis politiques), mobilisées sur différentes problématiques.

## **B) LA DIVERSITE DES REPERTOIRES D'ACTION COLLECTIVE**

### **1° Voir définitions !**

Un répertoire d'actions collectives est très large et peut prendre la forme d'actions violentes ou pacifiques et des formes plus ou moins structurées comme les manifestations ou l'hacktivisme (piratage informatique à des fins politiques).

### **2° Comment expliquer le choix d'un répertoire d'action collective ?**

Les **répertoires d'actions dépendent à la fois des groupes qui se mobilisent et du contexte dans lequel ils le font** ; ils sont donc contraints par les ressources à disposition.

Aussi, ceux qui s'engagent dans une action collective doivent sélectionner la manière de mobiliser leurs ressources avec les moyens dont ils disposent : pour se faire entendre de manière optimale. Ils doivent donc opérer des choix, puisqu'ils ont des ressources limitées (le temps passé à organiser une manifestation ne pourra pas être utilisé pour mener des actions en direction des médias, par exemple).

En revanche, l'évolution politique ou sociale fait que l'on ne fait pas les mêmes choix au sein d'un répertoire donné. *Exemples de contextes et de critères déterminants le répertoire d'action collective : rôle des réseaux sociaux dans le mouvement des Gilets Jaunes, la difficulté à manifester dans la Chine communiste, les défilés syndicaux le 1er mai, l'habitude et l'expérience en termes de blocage dans les mouvements étudiants, en termes de barrage filtrant pour les routiers ...*

Ces dernières années, le répertoire d'action collective s'est enrichi d'actions tournées vers les médias. Par exemple, les FEMEN (organisation féministe) ont choisi de protester en se dénudant lors d'événements particulièrement médiatisés. Les groupes mobilisés doivent « traduire » leurs revendications et actions dans des formats correspondant aux temps, aux exigences de simplification et de force visuelle des médias qui jouent ici un rôle prépondérant dans les moyens utilisés par les acteurs de mobilisation collective.

Internet a aussi contribué à convaincre l'opinion publique. On peut citer la diffusion par des vidéos de l'association L214, dénonçant les conditions de vie des animaux dans les abattoirs.

**Les mobilisations ont recours aux médias** non pas pour convaincre directement ceux qui occupent le pouvoir mais de **modifier l'opinion publique sur certains sujets**, généralement en jouant sur le registre des émotions plus que de la réflexion. Comme nous sommes dans un système de démocratie représentative, c'est ainsi une manière de **faire entrer dans le débat public**, la cause défendue en forçant ainsi les partis politiques à s'en emparer et à se positionner et éventuellement voter un ensemble de mesures allant dans le sens de la défense des causes des actions collectives. Ou encore des actions qui ressemblent à des « performances », filmées et ensuite diffusées sur les réseaux sociaux.

## **II. LES LOGIQUES DE L'ENGAGEMENT FACE AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE**

L'action collective peut relever d'un paradoxe. En effet, si les individus raisonnent tous en « passagers clandestins », alors il ne devrait pas y avoir d'action collective ! C'est la conclusion célèbre des travaux de Mancur Olson dans les années 1960. Mais la sociologie politique a depuis longtemps montré comment on pouvait dépasser ce paradoxe, en mobilisant à la fois une analyse utilitariste (les incitations sélectives) et une autre plus symbolique (rétributions de différentes natures).

### **A) LE PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE D'OLSON**

Il est irrationnel pour un individu de s'engager dans une action collective.

Le participant à une action collective, comme une grève par exemple, en supporte le coût (perte de salaire, perte de temps et d'énergie passés à s'informer, organiser, manifester, ...) ; et en cas de succès, il en récolte les avantages. Or, le non-participant au mouvement, en récolte aussi les fruits mais sans en supporter le coût.

Cette situation peut conduire à une stratégie de « passager clandestin » débouchant sur l'immobilisme. En effet si chacun attend que les autres se mettent en action, il peut très bien ne rien se passer alors même que toutes les conditions pour qu'un conflit se produise sont réunies.

Dans sa théorie du paradoxe de l'action collective, Olson a analysé l'action collective en termes de comparaison coûts-avantages.

**Paradoxe de l'action collective** = selon Mancur Olson, fait qu'une action collective soit a priori paradoxale car si un individu peut bénéficier des retombées d'une mobilisation sans assumer les coûts de la participation, il a tout intérêt à faire le choix rationnel de se comporter en "passager clandestin". Mais si tous font de même, l'action collective ne peut avoir lieu.

### **B) LES INCITATIONS SELECTIVES COMME REPONSES AU PARADOXE DE L'ACTION COLLECTIVE**

Les organisations à l'initiative d'actions collectives ont intérêt à mettre au point des dispositifs pour limiter les comportements de passager clandestin si elles veulent voir aboutir leur projet d'action collective.

Selon Olson, les mobilisations s'expliquent par l'existence d'incitations sélectives.

Les incitations sélectives rendent intéressant l'engagement en associant des avantages matériels individuels à la participation et/ou des coûts à la non-participation, que ce soit par des mécanismes de sanction ou par la fourniture d'avantages dont sont exclus ceux qui ne s'engagent pas.

*Exemples :*

*d'incitations sélectives négatives : contrôle social : exclusion du groupe du passager clandestin qui peut subir des moqueries, des insultes voire des dégradations de ses biens.*

*d'incitations sélectives positives : conditionner certains avantages à la participation à l'action collective (accès à des informations, des ressources, une mutuelle ou à une coopérative, visites aux syndiqués hospitalisés, collectes au profit des victimes d'accidents du travail et de leurs familles etc.).*

On retrouve ces incitations sélectives **chez les syndicats**.

D'autre part, les **partis politiques** fournissent aussi un certain nombre d'incitations sélectives.

*Exemples : possibilité d'occuper des positions de pouvoir dans l'organisation ou dans l'administration, et donc de cumuler des avantages matériels et « diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir » (Gaxie, 2017) en plus de l'accès à un emploi rémunéré.*

Enfin, l'existence d'incitations sélectives peut enfin se retrouver **dans des associations**.

*Dans La cause des sans-papiers (Siméant, 1998), l'auteure montre que la perspective de voir son dossier de régularisation examiné fait partie des éléments qui peuvent influencer le passage à la mobilisation.*

Ainsi, les incitations sélectives peuvent contribuer à la perpétuation de l'action collective et donc résoudre le paradoxe d'Olson, puisque la non-participation devient plus coûteuse que la participation.

### **C) LES RETRIBUTIONS SYMBOLIQUES DE L'ACTION COLLECTIVE**

Les rétributions symboliques permettent de répondre au paradoxe de l'action collective. En effet, elles montrent que la participation n'est pas qu'un coût mais comporte aussi des avantages qui peuvent être supérieur au coût de l'engagement. Elles sont sources de satisfaction qui pousse les individus à l'engagement politique.

Les rétributions symboliques permises par l'engagement peuvent prendre la forme de :

- **la construction d'une identité valorisante** liée au sentiment de faire l'histoire, à la satisfaction morale que procure l'engagement → Hausse de l'estime de soi.

Via l'engagement politique, des citoyens ordinaires peuvent devenir des personnalités remarquées du fait de leur activité insurrectionnelle (cf. Lors du mouvement des Gilets Jaunes, certains d'entre eux se sont fait connaître publiquement).

- **La reconnaissance de compétences habituellement dévalorisées ou invisibilisées**

Au-delà de bénéfices identitaires, l'engagement militant peut permettre une valorisation qui passe par l'exploitation de compétences moins reconnues dans les autres sphères sociales.

*Exemples : la participation au mouvement des « Gilets Jaunes » a permis à certains engagés de valoriser des compétences, qu'elles soient manuelles (pour construire les cabanes), en termes de prise de parole publique, de prises de notes... jusqu'aux chômeurs et aux inactifs dont le temps libre en journée est une ressource pour tenir les ronds-points sur la durée.*

- **La sociabilité entre pairs** (constitution d'un réseau amical ou sentimental autour de la vie partisane ..) surtout chez les militants auparavant peu socialisés voire désaffiliés.
- **les plaisirs de la pratique de l'action collective** ( surtout lorsqu'elle demande le respect de nombreuses exigences et des prises de risques etc.)

### **D) LA STRUCTURE DES OPPORTUNITES POLITIQUES**

Le paradoxe de l'action collective et les réflexions sur les incitations sélectives et rétributions symbolique se rapportent à des logiques individuelles de l'engagement politique cad les déterminants internes de la mobilisation.

En revanche, le paradigme de la SOP s'intéresse aux **facteurs extérieurs au groupe, comme le contexte politique, les relations entre le groupe mobilisé et son environnement**, la plus ou moins grande réceptivité et/ou vulnérabilité du système politique à la contestation.

**La structure des opportunités politiques peut fournir une explication de la réussite ou de l'échec d'un mouvement. Ainsi, si la probabilité de réussir en raison de ce contexte semble forte cela peut favoriser la mobilisation et contribue à contrer le paradoxe de l'action collective.**

*Exemples d'opportunités politiques*

*L'ouverture plus ou moins grande du pouvoir au dialogue et à la concession, la force ou la faiblesse du pouvoir au moment de l'action, le calendrier électoral, l'approche d'élections, la possibilité d'être en contact avec les élites, l'instabilité politique avec des conflits éventuels entre ces élites, l'existence de plusieurs centres de pouvoir indépendants à l'intérieur du régime considéré, la répression armée à l'égard de l'expression collective de revendications, l'existence de changements économiques, politiques, sociaux, sanitaires (ex. Faible opportunités politiques lors de la crise du Covid-19).*

→ Autant de facteurs qui peuvent avoir une influence sur le succès ou l'échec d'une action collective.

*Par exemple : le mouvement la « manif pour tous » qui s'oppose en 2013 à la loi Taubira promulguant le mariage pour les personnes de même sexe était voué à l'échec. Cette loi était soutenue par une forte majorité, près de 60%, de français d'après les sondages de l'époque, elle avait aussi l'avantage de ne rien coûter aux finances publiques. De plus, elle a contraint l'opposition de droite à montrer ses divisions sur ce sujet entre des franges conservatrices et d'autres plus libérales sur les questions de société. Elle a contribué à « ringardiser » une partie de l'opposition. Dans ce contexte, aucune raison pour le gouvernement en place de céder malgré des manifestations assez importantes.*

### **III. LES DETERMINANTS SOCIAUX DE L'ENGAGEMENT**

L'engagement politique ne dépend pas seulement des caractéristiques du mouvement et du contexte politique. La prise en compte du genre, de la position sociale et de l'âge montre que des variables sociales expliquent des probabilités inégales de s'engager.

## **A) CSP, NIVEAU DE DIPLOME ET ENGAGEMENT**

### **1° La sur-représentation des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur**

Si le mouvement ouvrier a longtemps semblé occuper une place centrale, les classes populaires apparaissent en fait largement sous-représentées dans l'engagement politique.

Des mécanismes d'exclusion continuent à maintenir en partie les classes populaires hors de la participation électorale.

*Exemple : les députés français appartenaient à des PCS bien particulières. En l'occurrence, selon l'Observatoire des inégalités, en 2017, les employés représentaient 28,3 % de la population active occupée mais seulement 4,6 % des députés élus en 2017 appartenaient à cette PCS.*

Car les CPIS et ACCE regroupent des individus qui ont plus de ressources (capital économique, culturel, social) que le reste de la population et donc peuvent plus facilement se lancer dans une carrière politique. En effet, pour être élu député, il faut disposer de compétences et capacités utiles en politique (*comme par exemple : savoir s'exprimer en public, disposer de certaines relations ou encore bénéficier d'une situation matérielle aisée afin de pouvoir se lancer dans une campagne électorale*).

Ces inégalités posent le **problème de la représentation politique** puisqu'une partie importante de la population active n'est pas tout à fait représentée politiquement.

*Par exemple, à l'Assemblée Nationale, certes les députés ne cherchent pas nécessairement à favoriser leur groupe social d'origine, mais ils risquent par exemple d'être moins conscients des difficultés de la classe ouvrière si aucun député n'est issu de cette catégorie.*

### **2° Un engagement de plus en plus adossé aux ressources scolaires**

D'autre part, le **diplôme joue un rôle important dans l'engagement politique, qu'il soit politique, syndical ou associatif**. En effet, les plus diplômés sont plus souvent engagés que les sans-diplômes car ils disposent de **plus de compétences** et ressentent souvent **moins de gêne ou de honte à s'exprimer en public**.

**Capitaux scolaire et social** sont liés car une partie de ce capital social se met en place lors des études. *Par exemple, un diplômé d'une grande école a plus de chances de fréquenter des personnes qui ont des positions sociales élevées que le détenteur d'un CAP.*

De plus, aujourd'hui, l'engagement militant exige encore davantage de capitaux scolaire, culturel et social à cause de la **juridicisation croissante des conflits et l'euroéanisation des questions toujours plus complexes**. Les références au droit et la négociation collective exigent de lourdes ressources scolaires comme la prise de notes, la concentration ou la capacité à hiérarchiser les connaissances.

C'est pourquoi, en l'absence de capital culturel, la transmission d'une culture militante au sein du monde ouvrier et des moins diplômés, devient donc difficile.

Ainsi, de **telles inégalités de répartition de capitaux social, culturel et scolaire peuvent poser de gros problèmes de représentation politique puisque** les catégories qui se sentent le plus éloignées de la politique sont aussi les moins engagées. Le « capital militant » ne se substitue pas aux capitaux social, culturel et scolaire. La représentation politique est donc inégale.

En définitive, cette **sur-représentation des cadres et des diplômés de l'enseignement supérieur s'explique donc par des compétences objectives** (prendre la parole en public, dans ou hors de l'organisation, écrire, planifier des actions collectives...) qu'implique tout engagement politique, qu'il soit politique, syndiqué ou associatif. Les PCS et les diplômés du supérieur sont ainsi plus fréquemment amenés à prendre des responsabilités au sein des organisations militantes.

On note une **forte corrélation mais aussi une forte causalité entre le niveau de diplôme, la PCS et l'engagement d'engagement politique**.

## **B) GENRE ET ENGAGEMENT**

La **socialisation genrée explique le moindre engagement politique des femmes**. En effet, ces dernières ont intégré le fait que la division sexuée des tâches domestiques avec des charges parentales et domestiques leur incombe davantage qu'aux hommes.

Aussi, les **femmes sont moins disponibles pour s'engager politiquement**. L'activité militante n'échappe donc toujours pas complètement à la division sexuelle du travail. Elle contribue ainsi à la **production et la reproduction de rapports sociaux de sexe**. Malgré les évolutions sociales et législatives (loi sur la parité homme-femme) qui ont favorisé la représentativité féminine dans les instances politiques, dès les années 2000, les **hommes disposent-ils de plus de « disponibilité biographiques » pour militer et s'engager**.

D'autre part, le **militantisme lui-même adopte un caractère sexué** car il existe une **division sexuelle du travail militant** : les tâches valorisées sont davantage effectuées par des hommes alors que les tâches « féminines » sont largement invisibilisées.

*Exemple : les prises de paroles en réunions et production de textes sont en majorité l'œuvre de militants masculins, tandis que les militantes écoutent et distribuent les écrits.*

**La séparation des tâches et leur valorisation différentielle perpétue donc une division inégale du travail entre les sexes.**

**Un « gender gap » subsiste donc au sein des activités militantes.**

De plus, les femmes subissent davantage la **précarité sur le marché du travail**, en particulier les ouvrières et employées à temps partiel ; ce qui **limite leur engagement politique et en particulier syndical**.

Enfin, les **réunions tardives sont difficilement compatibles avec le maintien d'une vie de famille**, car cela empêche de pouvoir soi-même garder les enfants, faire à manger... Or comme ce sont les femmes qui, la plupart du temps, s'acquittent de ces **tâches domestiques**, cela joue plus fortement sur leur engagement que pour les hommes.

### C) AGE, GENERATION ET ENGAGEMENT

L'**engagement politique varie en fonction de l'âge et de la génération**. Les jeunes sont plus critiques moins conventionnels et plus protestataires.

Le **niveau d'abstention est plus élevé chez les jeunes** du fait de leur génération. En effet, ils ont été socialisés dans une période en profonde mutation à l'inverse des plus âgés, socialisés à la politique dans une période où partis et syndicats étaient beaucoup plus structurants, privilégièrent le vote.

C'est pourquoi, il est aussi **possible d'établir un lien entre âge et syndicalisation**.

*En effet, en 2016, 3,7% des salariés de moins de 30 ans sont syndiqués contre 9,3% des trentenaires, et de 14,9% des salariés âgés de 50 ans et plus.*

Moins syndiqués que la moyenne, davantage abstentionnistes, les plus jeunes ne sont **pas pour autant fermés à l'engagement ; mais ils vont davantage valoriser et mobiliser des formes d'engagement et de participation politique plus contestataires et moins conventionnelles** (manifestation, blocus, pétition, boycott, grève sauvage...).

Ceci s'explique par un **effet de génération**. Alors qu'en 2008 71% des Français ont déjà participé à une manifestation ou pourraient le faire, 52% des personnes nées en 1930 ou avant ne peuvent l'envisager.

Ainsi, au fil des générations, le vote tend à devenir une forme d'action parmi d'autres, et non le seul moyen d'action légitime.

Enfin, le **militantisme associatif est en lien avec le critère de l'âge** (même ce lien doit être abordé avec précaution). En effet, l'analyse des taux d'engagements associatifs peut spontanément donner le sentiment d'un fort engagement des **seniors**.

*Exemple : en 2019, le taux d'engagement des plus de 65 ans est de 31%, alors que 20 à 22% des 15-64 ans adhèrent à une association ; mais ce sont dans les associations reposant sur la convivialité que les plus de 65 ans sont les plus surreprésentés, mais ils sont moins représentés (15%) dans les associations relevant de la défense de droits et d'intérêts, contre un peu plus de 20% des 40-64 ans.*

## IV. LES « NOUVEAUX » OBJETS DE L'ACTION COLLECTIVE

### A) QUEL DECLIN DES CONFLITS DU TRAVAIL ?

L'évolution des objets et des acteurs de l'action collective renvoie notamment à la question du recul des conflits du travail qui reste toutefois à nuancer

**Les raisons du déclin des conflits du travail :**

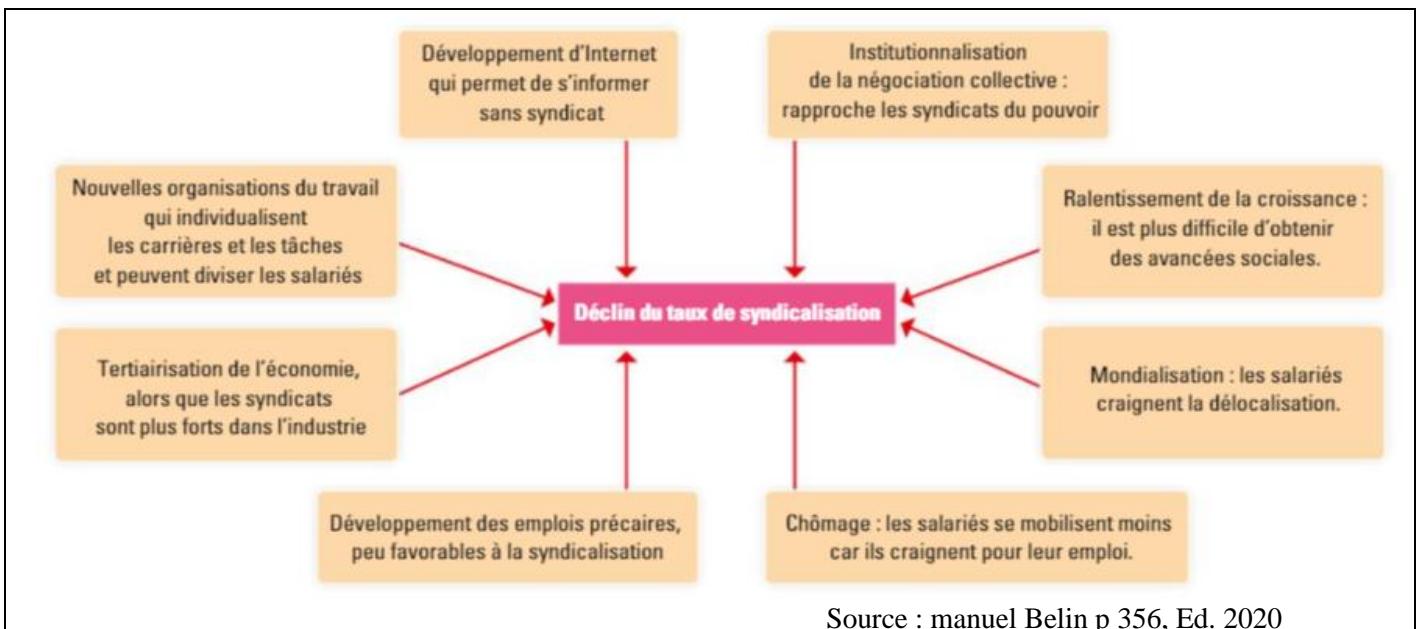
Les facteurs structurels expliquant la baisse des conflits du travail sont :

- La **diminution du taux de syndicalisation** et donc de l'action syndicale, lié au déclin du nombre d'ouvriers plus fortement syndiqués (25% contre 40% dans les 60's) à cause de la désindustrialisation, du PT, de la substitution K/W, de la délocalisation... Crise du syndicalisme \*
- Le **déclin de l'industrie** où la tradition syndicale est plus forte et la **hausse du secteur tertiaire** aux syndicats mal implantés
- la **croissance de l'emploi atypique** ( CDD, intérim ...) qui précarise le travail et donc décourage les velléités de syndicalisation de peur de ne plus être engagé ;
- le **ralentissement de la croissance économique** défavorisent les travailleurs et les syndicats qui les représentent puisque le surplus de valeur ajoutée (la croissance du PIB) ne permet pas d'alimenter facilement des hausses de salaire ou des baisses de temps de travail etc.

- la **persistence du chômage à un niveau élevé** fait que ceux qui ont un emploi s'y accrochent et évitent de prendre le risque d'être mal vu et de le perdre
  - la **mondialisation, l'externalisation et la sous-traitance** mettent en concurrence les salariés avec des travailleurs potentiellement moins chers et plus dociles et décourage les actions collectives.
  - L'**individualisation des carrières** met les salariés en concurrence et décourage les actions collectives
- ces évolutions rendent le rapport de force moins favorable aux salariés et ne sont pas propices à une mobilisation salariale et ouvrière forte. La concurrence entre les salariés a remplacé le sentiment d'appartenance à un même groupe.

#### \*8 causes possibles de la crise du syndicalisme français :

Le schéma ci-dessus nous donne les principales pistes d'explication de la crise du syndicalisme.



**Mais attention ! une baisse de la conflictualité du travail est à relativiser car si la classe ouvrière a disparu, ce n'est pas le cas des difficultés des conditions de travail et des niveaux et modes de vie de toutes les PCS.**

En effet, pour Louis Chauvel, l'accroissement des inégalités pourrait favoriser le retour d'une identité de classe et des conflits sociaux.

La persistance des inégalités peut faire ressurgir la conscience de classe au sein d'une « classe ouvrière » regroupant les ouvriers, employés et salariés précaires ... et impulser leur mobilisation à l'image du mouvement des Gilets Jaunes dès la fin 2018.

De plus, aujourd'hui aucun secteur ne semble à l'abri d'un conflit à cause de :

- **Concurrence accrue** : Compression drastique des coûts et donc des salaires
- **Détérioration des conditions de travail** : horaires démentiels (routiers) et amplitude très grande du temps de travail, stress permanent.
- Nouvelles conditions dans le processus de production avec le **PT obligeant à 1 productivité accrue**, reconversion ou déqualification ou baisse des effectifs
- **Stagnation de la demande** → baisse des effectifs salariés
- **Mondialisation et délocalisations**
- **Fin de certaines protections nationales**

## B) DE NOUVEAUX ENJEUX DE MOBILISATION COLLECTIVE

### 1° La théorie des NMS ...

Dès la fin des années 1960, les **théoriciens des nouveaux mouvements sociaux** (tels Alain Touraine en France ou plus tard dans les 70's, Ronald Inglehart dans La révolution silencieuse) considèrent que la moyennisation des sociétés depuis les 30 Glorieuses, offrant une meilleure situation matérielle aux travailleurs, a modifié le mouvement social et engendré des revendications davantage axées sur les valeurs post matérialistes à dimensions plus qualitatives et identitaires ... Les NMS seraient alors les révélateurs d'un dépassement de la société industrielle.

Ces mouvements se distinguent par :

- des modes d'action plus inventifs
- le recours aux médias et réseaux sociaux
- le rejet des organisations traditionnelles du mouvement social comme les syndicats.

## **2° ... reste toutefois à nuancer**

La théorie des NMS peut être remise en cause car :

- certaines revendications existaient déjà par le passé. *Par exemple, dès le 19ème siècle, des mouvements revendentiquent des droits politiques pour les femmes.*
- Les questions matérielles n'ont jamais réellement disparu des mobilisations. Les enjeux « matérialistes » sont toujours d'actualité avec le développement de la lutte contre la précarité à cause du retour des inégalités économiques et sociales responsables de conflits relevant de la répartition des richesses (Chauvel, 2001).

*Exemple de la mobilisation de Agir ensemble contre le chômage à l'origine de manifestations « matérialistes » sachant qu'elles concernent la défense de l'emploi et les salaires ; principalement organisées par les syndicats, loin devant les entrepreneurs de NMS. Question matérielle aussi avec la mobilisation de l'association Droit au logement (DAL).*

## **3° Le féminisme comme exemple de « nouvel » objet de mobilisation**

Le mouvement féministe est passé de revendications économiques à des luttes autour de la vie privée et de l'usage du corps. En effet, jusqu'en 1945, les revendications concernent l'égalité dans le domaine du travail : « travail égal salaire égal » et de la citoyenneté, le droit de vote pour les femmes.

À partir des années 1960, de nouvelles revendications apparaissent portant sur le corps, l'intime, la vie privée. Il s'agit de la possibilité d'avoir recours à la contraception, à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et de dénoncer le viol et les autres formes de violences sexuelles.

Les mobilisations autour des mouvements « #metoo » et « 5novembre16h47 » et de la lutte contre les féminicides illustrent la lutte contre la domination masculine, mais rappelle aussi des revendications plus anciennes, autour de l'égalité salariale. **Ces dernières revendications ne viennent pas remplacer les anciennes, elles les complètent, elles s'y ajoutent.**

## **4° Le développement des « luttes minoritaires »**

Une minorité n'est pas définie à partir d'un critère numérique mais comme « un groupe de personnes qui en raison de leurs caractéristiques physiques ou culturelles, sont distinguées des autres dans la société dans laquelle ils vivent, par un traitement différentiel et inégal, et qui par conséquent se considèrent comme objet d'une discrimination collective ».

**Lutte minoritaire** = action collective menée par des groupes minoritaires qui cherchent une forme de reconnaissance de leur identité sociales et/ou une extension de leurs droits en tant que membres de ce groupe.

Les luttes minoritaires se développent en France dans les années 2000.

La mobilisation se fonde alors non sur une logique identitaire (la défense de pratiques culturelles ou religieuses) mais en lien à une demande d'égalité de traitement et de droit.

### **Exemples de luttes minoritaires :**

*Les mouvements d'Act Up, marche des fiertés homosexuelles, mouvements en faveur des droits civiques pour les Noirs aux États-Unis comme le mouvement « Black lives matter », les marches contre l'islamophobie en France, les actions menées par des associations de défense des handicapés... les mouvements de « sans » (sans papiers) ou altermondialistes (ATTAC), de mal logés, l'association Droit au logement créée en 1990, le collectif Agir ensemble contre le chômage (AC !) 1993, les grèves de la faim de travailleurs sans papiers (par exemple, dans l'église Saint-Bernard en 1996) ou encore le mouvement de chômeurs de l'hiver 1997 et plus récemment, des mobilisations environnementales (les grèves étudiantes pour le climat et le mouvement Extinction rébellion (2018) ...*